

# COMITE NATIONAL D'ENTENTE

des associations patriotiques et du monde combattant

Le Président

Paris, le vendredi 7 avril 2017

Monsieur François HOLLANDE  
Président de la République française,  
Palais de l'Elysée  
55, rue du Faubourg- Saint-Honoré  
75008 - PARIS

Monsieur le Président de la République,

Le *Comité National d'Entente*, représentant plus de cinquante associations patriotiques et d'anciens combattants, soit environ 1 500 000 personnes, a appris qu'une cérémonie présidée par le Président de la République se déroulerait le 16 avril prochain, notamment à Craonne, pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur durant les offensives de 1917. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des manifestations du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, agréées par sa commission. Elle s'inscrit donc dans la lignée des hommages aux « Morts pour la France » qui sont rendus au cours de l'année 2017, marquée essentiellement par la reprise des offensives, ordonnées par le général Nivelle, pour casser le front de la guerre des tranchées et tenter d'accélérer la victoire.

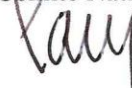
Par ailleurs, 1917 reste souvent à tort dans l'inconscient collectif, l'année faussement connue pour les sanctions à l'encontre des soldats qui se sont mutinés et qui ont été fusillés pour « désobéissance militaire », c'est-à-dire pour mutilation volontaire, refus d'obéissance, abandon de poste ou encore désertion devant l'ennemi. Des commissions tenues à l'issue de la guerre, et confirmées par des études plus récentes en 2013 et 2014, ont dénombré quelque 740 soldats fusillés dont 640 pour désobéissance militaire. A cet égard, un certain nombre de réhabilitations de soldats condamnés par erreur ont eu lieu au lendemain de la guerre, si bien que ces chiffres sont aujourd'hui incontestables et même incontestés. Toutefois, ces actions, aussi tragiques fussent-elles, ont permis aux armées françaises et alliées de tenir sur le front et de remporter la victoire, au prix d'un sacrifice humain exorbitant. En effet, même avec le recul de l'histoire, qui pourrait affirmer, même aujourd'hui, que ces actes de désobéissance auraient pu devenir contagieux et entraîner la perte du pays, s'ils n'avaient pas été sanctionnés sévèrement, tandis que, dans les mêmes conditions, plus de 1.400.000 soldats tombaient au champ d'honneur pour la survie de la France ?

C'est pourquoi le *Comité National d'Entente* tient à mettre en garde les autorités de notre pays si d'aventure on venait à mettre en exergue ces « fusillés pour l'exemple » afin de les réhabiliter. En outre, les quelque six millions de soldats, qui se sont battus dans des conditions particulièrement difficiles, méritent mieux dans notre souvenir collectif que « la chanson de Craonne »...

Le monde combattant actuel, dans sa grande majorité, y verrait une condamnation de tous les soldats, d'hier et d'aujourd'hui, qui n'ont jamais failli devant l'ennemi et qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême. Un tel acte serait incompris et dangereux pour notre pays, actuellement engagé dans de nombreuses opérations, tant extérieures qu'intérieures, contre le terrorisme.

Je vous prie, Monsieur le Président de la République, de bien vouloir accepter l'expression de mes très hauts sentiments.

Le Général d'armée (2s) Bruno DARY  
Président du Comité National d'Entente



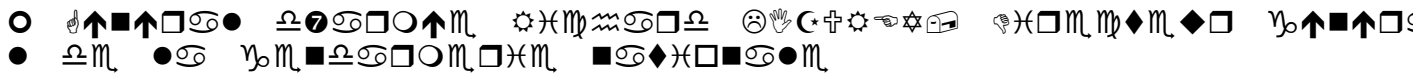
## **Associations signataires du présent courrier**

1. Association Amicale des élèves et anciens élèves de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr

(La Saint- Cyrienne)

2. Association Amicale Santé Navale et d'Outre-mer (ASNOM)
  3. Association de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et académique (MINERVE)
  4. Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF)
  5. Association des Anciens des Goums marocains et des Affaires Indigènes en France KOUMIA
  6. Association des Anciens élèves de l'École navale (AEN)
  7. Association des Anciens élèves de l'École de l'air (AEA)
  8. Association des Anciens Enfants de Troupe (AET)
  9. Association des Combattants de l'Union Française (ACUF)
  10. Association des Décorés de la Légion d'Honneur au Péril de leur vie (DPLV)
  11. Association des officiers de recrutement interne et sous contrat (L'EPAULETTE)
  12. Association des Officiers sortant du rang en activité militaire ou de réserve FRATERNELLE
  13. Association Centrale des Officiers de Réserve de l'Armée de Mer (ACORAM)
  14. Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite (ANOCR)
  15. Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI)
  16. Association Nationale des Anciens Prisonniers et Internés Déportés d'Indochine (ANAPI)
  17. Association Nationale des Commissaires de la Marine (ANCM)
  18. Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire (ANCGVM)
  19. Association Nationale Maréchal Lyautey (ANML)
  20. Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée Blindée « SAUMUR » (ANORABC)
  21. Association Nationale des Participants aux Opérations Extérieures (ANOPEX)
  22. Fédération Nationale des Réservistes Opérationnels et Citoyens de la Gendarmerie (ANORGEND)
  23. (Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre (ANRAT)
  24. Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI)
  25. Cercle d'Etude et de Réflexion sur la Défense (CERD)
  26. Confédération Amicale des Ingénieurs des Etudes et Techniques d'Armement (CAIETA)
  27. Confédération Nationale des Retraités Militaire et de leurs veuves (CNRM)
  28. Elèves et anciens élèves de l'Ecole des Officiers de Gendarmerie TREFLE
  29. Fédération Nationale de l'Artillerie (FNA)
  30. Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pieds, alpins et mécanisés (FNAC)
  31. Fédération Nationale des Anciens d'Outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine (FNAOM/ACTDM)
  32. Fédération Nationale des Anciens Combattants résidant hors de France (FACS)
  33. Fédération Nationale des Associations Parachutistes (FNAP)
  34. Fédération Nationale du Train (FNT)
  35. Fédération Nationale des Blessés Multiples et Impotents de Guerre (FNBMIG)
  36. Fédération Nationale du Génie (FNG)
  37. Fédération Nationale des Sous-Officiers de Réserve (FNASOR)
  38. Fédération pour le rayonnement et l'entraide des soldats de montagne (FRESM)
  39. Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Etrangère (FSALE)
  40. Les Amis de la Gendarmerie
  41. Les Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan
  42. Promotion Victoire Coëtquidan 1945
  43. Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)
  44. Union de Coordination des Associations Militaires (UNCAM)
  45. Union des Aveugles de Guerre (UAG)
  46. Union des Blessés de la Face « Les Gueules Cassées »
  47. Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des TOE et d'AFN (UNACITA)
  48. Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie et Chars (UNABCC)
  49. Union Nationale des Associations de l'ALAT- COMALAT (UNAALAT)
  50. Union Nationale des Combattants (UNC)
  51. Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR)
  52. Union Nationale des Parachutistes (UNP)
  53. Union nationale des Sous-officiers en retraite et les Sous-officiers réunis (UNSOR)
- « Ceux de Cherchell » (ANCCORE)
54. Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

**Copie du courrier adressée à :**

- Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de la Défense
- Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire
- Général d'armée Benoît PUGA, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur
- Général d'armée Pierre de VILLIERS, Chef d'état-major des armées
- Général d'armée Jean-Pierre BOSSER, Chef d'état-major de l'armée de terre
- Amiral Christophe PRAZUCK, Chef d'état-major de la marine
- Général d'armée aérienne André LANATA, Chef d'état-major de l'armée de l'air
- A complex sequence of various symbols including arrows, squares, circles, and geometric shapes.
- Amiral Bernard ROGEL, Chef d'état-major particulier de la Présidence de la République
- Général d'armée (2s) Elrick IRASTORZA, Président de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale